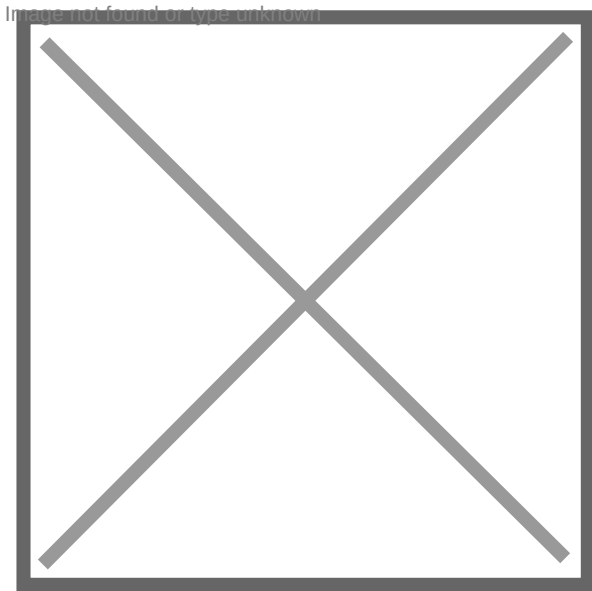




Agreement formateur en théâtre

Par **dany**, le **08/01/2010** à **13:44**

Bonjour, je suis de nationalité italienne et je réside en France depuis 2002. Je viens de créer une société avec le statut autoentrepreneur et pour mon travail comme formatrice pour des ateliers de théâtre thérapeutique un établissement intéressé à mes services m'a demandé un agrément formation. Comme la matière est nouvelle et je me suis formée en Italie auprès d'une association culturelle à Rome qui utilise le théâtre avec des particuliers, handicapés, malades mentaux etc. je ne sais pas trop comment procéder. Mon association à Rome, qui parfois coopère avec la Fac de Psychiatrie de Rome, peut me certifier ma présence aux formations (plus de 5 ans en créant spectacles, en étant aide-metteur en scène etc.) mais pas un véritable diplôme car le secteur est encore expérimental et un véritable diplôme n'existe pas. Est-ce possible à votre avis en montant un dossier le plus complet possible d'obtenir cet agrément?

Merci d'avance.

Daniela